



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

ACADEMIE NATIONALE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DU SENEGAL
(ANSTS)

**PRIX AUX MEILLEURES THESES DES ECOLES DOCTORALES DU SYSTEME UNIVERSITAIRE
NATIONAL**

Edition 2025

Appel à Candidatures

I. OBJECTIFS

L'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS), consciente du rôle que peuvent jouer la Science, la Technologie et l'Innovation dans le développement socio-économique d'un pays et soucieuse de contribuer au progrès des sciences et de leurs applications ainsi qu'au développement de la culture scientifique dans l'enseignement supérieur, a institué une compétition dénommée « **Prix aux meilleures thèses des Ecoles Doctorales du système universitaire national** ».

Les objectifs de ce Prix sont :

- promouvoir l'excellence et le développement de la culture scientifique dans le pays en mettant en compétition, chaque année, des jeunes docteurs ;
- récompenser les trois (03) meilleures thèses des Ecoles Doctorales du système universitaire national.
- soutenir le développement de la culture scientifique dans l'enseignement supérieur.

Pour l'Édition 2025, le présent appel à candidatures concerne les Ecoles doctorales suivantes:

- ❖ Mathématiques et Informatiques (UCAD)
- ❖ Physique, Chimie, Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'Ingénieur (UCAD)
- ❖ Sciences et Technologies (UGB)
- ❖ Pluridisciplinaire de l'Université Numérique Cheikh Hamidou Kane

L'ANSTS invite les jeunes docteurs de ces quatre (04) Ecoles doctorales, de nationalité sénégalaise ou non, à soumettre leur candidature.

II. CONDITIONS de CANDIDATURE

Le ou la candidat(e) doit :

- avoir préparé sa thèse de doctorat au sein d'une des quatre (04) Ecoles doctorales indiquées ci-dessus et l'avoir soutenue devant une institution d'enseignement supérieur nationale **il y a cinq ans** au plus à la date de publication de l'appel à candidatures ;

- n'avoir jamais été candidat au « **Prix de l'ANSTS aux Thèses des Ecoles Doctorales du Sénégal** ».

III. COMPOSITION du DOSSIER de CANDIDATURE

Le dossier doit comprendre les pièces suivantes :

- Un exemplaire de la thèse en copie dure et en version électronique.
- Un résumé (04 pages maximum) de la thèse comprenant les rubriques suivantes : Introduction, Contexte, Problématique, Objectif, Méthodologie, Résultats, Conclusions et Perspectives.
- Une copie du Rapport de soutenance.
- Une copie de l'autorisation de soutenance délivrée par la plus haute autorité de l'institution d'enseignement supérieur.
- Un curriculum vitae.
- Les tirés à part des publications tirées de la thèse si celles-ci existent.

IV. DATE LIMITE de DEPÔT du DOSSIER de CANDIDATURE

Les dossiers de candidature peuvent être déposés à compter du 12 novembre 2024
La date Limite de Dépôt est fixée au 28 février 2025, à 16 heures, au plus tard.

Les candidatures transmises après cette date limite ne seront pas considérées.

Tout dossier déposé devient une propriété de l'ANSTS.

V. ADRESSE A LAQUELLE le DOSSIER de CANDIDATURE DOIT ÊTRE DEPOSE

Tout dossier de candidature

- **est déposé en copie dure**, au Secrétariat de l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS) - 61, Boulevard Djily MBAYE – DAKAR ;
- **et envoyé par voie électronique** (email), simultanément aux deux (02) adresses suivantes : academie.st@ansts.sn, avec copie à oumar.sock@yahoo.fr et papasalifsow@gmail.com

VI. RECOMPENSE

Chaque Prix est constitué d'une récompense comprenant :

- Un million Cinq Cent mille (1 500 000) Francs CFA,
- Une Attestation.

La récompense sera remise à l'occasion de la Célébration de la Journée de la Renaissance Scientifique de l'Afrique (JRSA) que l'ANSTS organise le 30 Juin de chaque année, sous l'égide du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).